



Commission des Compétitions Jeunes et Seniors

SAISON 2026/2027

PROCÈS-VERBAL N°5

Réunion du vendredi 04 septembre 2026

*Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de **7 jours** à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de **2 jours** pour les Coupes Nationales et de **3 jours** pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F..*

SENIORS - CHAMPIONNAT

55698747 VILLEJUIF US 1 / COURBEVOIE SPORTS 1 du 05/09/2026 (R1/B).

La Commission,

Pris connaissance de l'arrêté de fermeture du stade Dolly de VILLEJUIF,

Pris connaissance du courriel de COURBEVOIE SPORTS indiquant disposer du stade Jean Blot à 18h00 pour accueillir cette rencontre.

Par ces motifs,

Inverse la rencontre à 18h00 au stade Jean Blot de COURBEVOIE.

Le match retour se déroulera à VILLEJUIF US et devient donc :

55698807 VILLEJUIF US 1 / COURBEVOIE SPORTS 1 le 03/04/2027.

55698746 ENTENTE SANNOIS ST GRATIEN 1 / FC FLEURY 91 2 du 05/09/2026 (R1/B).

Reprise de dossier.

La Commission,

Pris connaissance des courriels de FLEURY FC 91 précisant ne pas pouvoir accueillir la rencontre et souhaitant un report,

Pris connaissance de la demande de l'ENTENTE SSG proposant de jouer cette rencontre au stade Robert Lemoine de ST GRATIEN,

Considérant que le terrain d'honneur du stade Michel Hidalgo est fermé par le SIVOM jusqu'au 27/09/2026.
Considérant les dispositions de l'article 6.1 du Règlement du Championnat régional Seniors,

Par ces motifs,

Maintien la rencontre à la date du 05/09/2026 et autorise son déroulement sur le stade Robert Lemoine.

La Commission invite le club de l'ENTENTE SSG à prendre les mesures nécessaires afin d'assurer le bon déroulement du match.

55700336 SARCELLES AAS 2 / ENFANTS DE LA GOUTTE D'OR 1 du 06/09/2026 (R3/C).

Demande de SARCELLES AAS pour décaler le coup d'envoi du match à 17h00 (motif : match de niveau national à 15h00 sur le même terrain).

Les Compétitions Nationales étant prioritaires sur celles de niveau Régionale ; accord de la Commission.

La Commission invite le club de SARCELLES AAS à anticiper ces cas de doublons sur la saison 2026-2027 et à effectuer les demandes de modifications de terrain et/ou horaire en conséquence.